AVRIL 2020

Notice récapitulative des étapes clés du dépôt de l'ERRD et ses annexes

Organismes gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux

Version 3.0

Toutes les étapes décrites ci-dessous sont obligatoires pour permettre le dépôt sur la plateforme



1 Créer un dossier de dépôt



A savoir :

- > Un dossier doit être créé par ERRD à déposer (1 dossier = 1 ERRD et ses annexes).
- > Le Finess EJ sur la plateforme doit être le même que celui saisi dans le cadre ERRD.

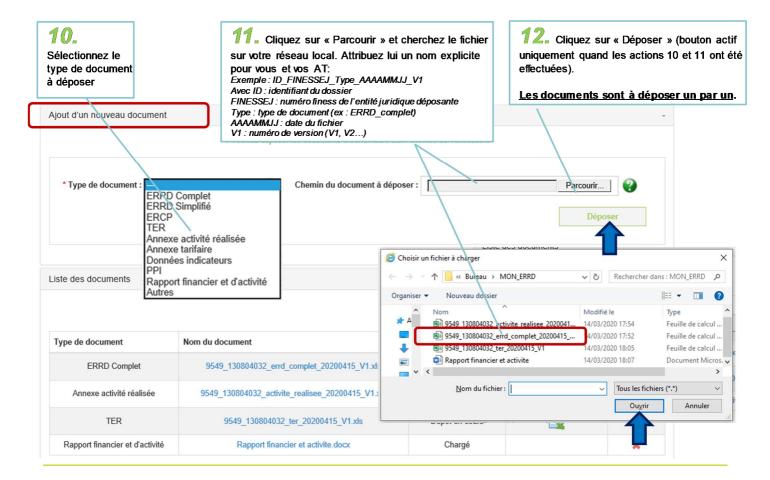
2 Affecter les établissements et services au dossier de dépôt



A savoir :

- > Les Finess reconnus dans la plateforme sont ceux issus de la base nationale FINESS.
- > Un Finess ET ne peut être affecté qu'à un seul dossier.
- > Les Finess ET affectés doivent être les mêmes que ceux saisis dans le cadre ERRD.

3 Déposer le cadre ERRD et ses annexes



A savoir :

- > Le chargement des fichiers n'est pas immédiat (environ toutes les dix minutes). Rafraîchissez régulièrement l'écran du dossier en appuyant sur la touche F5 de votre clavier d'ordinateur.
- > Le document est au statut « Dépôt en cours » lorsqu'il est en attente de vérification (contrôles automatiques de la plateforme) et passe à « Chargé » s'il a passé les contrôles avec succès.
- > Le statut « Rejeté Import » signifie qu'une anomalie bloquante empêche son chargement.

Principales anomalies bloquant le chargement ou l'importation des données du cadre

Champ « Exercice » de la page de garde non saisi ou différent de l'année de campagne dans l'application Champ « N° FINESS (entité juridique ») de la page de garde non saisi ou différent du FINESS EJ défini $\overline{\mathbf{A}}$ dans le dossier de dépôt sur la plateforme Champ « Statut de l'entité juridique » de la page de garde non renseigné Aucun FINESS ET présent dans le cadre \square Au moins un FINESS ET du cadre absent de la liste des FINESS ET rattachés au dossier de dépôt \square Utilisation du cadre normalisé avec Libre Office ou Open Office \square Verrouillage de l'accès au fichier par un mot de passe à l'initiative du déposant (ne peut pas être ouvert par l'application et donc importé en base de données) Onglets du cadre non générés (mauvaise utilisation du procédé de création automatique des onglets décrit dans le "LISEZ-MOI" du cadre) : l'utilisateur a utilisé la feuille "CRP/A" masquée ou l'onglet "ld_CR_SF" au lieu de remplir le tableau de la page de garde et cliquer sur l'icône "+". Déverrouillage des cellules protégées (peut altérer la bonne marche des fonctions automatiques du cadre normalisé et empêcher la reconnaissance du fichier par l'application) Actions de type "couper-coller"/"copier-coller" écrasant des formules ou supprimant/déplaçant des $\overline{\mathbf{Q}}$ variables nécessaires au bon fonctionnement des macros et à l'intégration des données en base Insertion de liens vers un document externe Modification d'un élément de mise en page (déplacements, insertion de lignes/colonnes, etc.)

4 Transmettre le dossier à l'autorité de tarification



A savoir :

- > Les mails sont envoyés à l'adresse rattachée au compte de l'utilisateur au moment où le dossier a été créé. L'application ne prend pas en charge les modifications d'adresse après la création du dossier.
- > Les modifications du dossier (ajout ou suppression de Finess ET, ajout ou suppression de fichiers) restent possibles jusqu'à une date fixée ultérieurement par la CNSA.
- > Pour plus d'informations, se référer au guide de l'utilisateur ImportERRD consultable dans la page Aide de l'application.
- Support technique (en cas de difficulté): support@cnsa.fr, 01 74 73 09 80

Glossaire:

- AT : autorités de tarification (ARS et, le cas échéant, conseils départementaux et/ou Métropople de Lyon)
- Compte utilisateur : compte utilisateur du déposant permettant d'accéder à l'application. Les demandes de création/modification sont à faire via le portail CNSA (https://portail.cnsa.fr).
- ERCP : état réalisé des charges et des produits (concerne uniquement les établissements publics de santé)
- ERRD : état réalisé des recettes et des dépenses. La présente note désigne par ce terme tous les types de cadre principal (complet/simplifié/ERCP) et leurs annexes.
- ESMS : établissements et services sociaux et médico-sociaux
- · Finess ET: Finess Etablissement
- Finess EJ: Finess Entité juridique
- · OG : organisme gestionnaire
- Profil Déposant de niveau OG/ESMS : profils paramétrés dans le compte utilisateur déposant. Les demandes d'attribution d'un profil sont à faire via le portail CNSA.

www.cnsa.fr www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr





